

Du 11 au 13 décembre 2007, le ministère chargé de l'Ecologie et le CIDB organisent les cinquièmes assises nationales de la qualité de l'environnement sonore.

---



Le bruit, ou plus précisément l'excès de bruit, constitue un préjudice considérable à la qualité de vie et à la santé des personnes. C'est la nuisance la plus antisociale dans la mesure où elle touche les classes les plus défavorisées, soumises au bruit sur leur lieu de travail, dans les transports, puis dans leur logement mal insonorisés. Dès lors, améliorer l'environnement sonore concourt à la cohésion sociale défendue par le Gouvernement. Dans ce domaine, des actions précises de lutte contre le bruit ont été retenues par le ministère de la Santé. Ces décisions prises dans le cadre du Plan National Santé Environnement viennent compléter le Plan Bruit lancé par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Par ailleurs, la directive européenne 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement impose depuis cette année aux communes de nouvelles obligations de cartographie du bruit, d'information du public et de mise en œuvre de plans d'actions pour la réduction des nuisances sonores.

C'est dans ce nouveau contexte réglementaire que le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables souhaite organiser, les 11, 12 et 13 décembre 2007, au Palais des Congrès de Reims, ses cinquièmes Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore. Cette manifestation permet, tous les trois ans, de faire le bilan, avec tous les acteurs concernés, des actions et des recherches entreprises et d'élaborer des pistes pour les années à venir.

Les assises précédentes ont eu lieu à Strasbourg en 1995, à Paris en 1998, à Angers en 2001 et en Avignon en 2005. L'organisation de la manifestation est assurée par le CIDB. Cette cinquième édition s'articulera autour du thème principal de l'application de la directive européenne 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement : cartes de bruit stratégiques, information des populations, plans de prévention et de réduction des nuisances sonores, notamment celles ayant pour origine les transports. Cinquièmes assises nationales de la qualité de l'environnement sonore – 11, 12 et 13 décembre 2007 – Palais des Congrès – Reims.